



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Creances et dettes

Question écrite n° 4383

Texte de la question

Reponse. - belge, Me A de Brabant, pour que soit hate le paiement des creances salariales en faveur des salaries francais de la SA Albert de Bievre, licencies en juin 1984. Il apparait que les salaries francais ont deja ete indemnisés a concurrence de 50 p 100 de leurs creances. Le curateur, qui doit rencontrer sous peu le conseil du fonds de fermeture, a exprime son espoir de les indemniser completement et de clore le dossier dans le courant de cette annee.

Texte de la réponse

Reponse. - belge, Me A de Brabant, pour que soit hate le paiement des creances salariales en faveur des salaries francais de la SA Albert de Bievre, licencies en juin 1984. Il apparait que les salaries francais ont deja ete indemnisés a concurrence de 50 p 100 de leurs creances. Le curateur, qui doit rencontrer sous peu le conseil du fonds de fermeture, a exprime son espoir de les indemniser completement et de clore le dossier dans le courant de cette annee.

Données clés

Auteur : [M. Chouat Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4383

Rubrique : Difficultés des entreprises

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 1986, page 1784

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 1947